



Commission Ethique et Fair-Play

PROCES VERBAL N° 4 – SAISON 2025/2026

Réunion du :	05/03/2026
Présidente	SAULAIS Virginie
Présents :	BOURNEL Jean-Luc, JOULAIN Michel, LEROY Pierre et MERLET Xavier
Excusé :	MARY Alexandre
Assiste :	

1. Réflexion sur la mise en place d'une proposition alternative

Lors de notre dernière rencontre, nous avons échangé sur l'idée de mettre en place une proposition visant à réduire, sous certaines conditions, le montant des amendes financières aux clubs établies par la Commission Départementale de Discipline.

Conscients de la complexité de la mise en place de ce projet, nous souhaitons, dans un premier temps, rester modestes et ne soumettre que des propositions sur quelques situations spécifiques comme le comportement des spectateurs.

Suite à la parution d'un procès-verbal de la Commission Départementale de Discipline, et après étude du dossier, la Commission Ethique et Fair-play pourrait proposer au club sanctionné une réduction éventuelle de l'amende. Un projet de barème est élaboré à ce sujet.

Cette réduction ne pourra se faire que si le club concerné s'engage à mettre en place une action ou une formation. Celle-ci devra être réalisée dans un délai d'un mois et avec un nombre de participants du club d'au moins 20 personnes. Un courrier type, précisant la procédure à suivre, sera adressé au club.

A titre d'exemple, certaines formations eLearning (autoformations en ligne) « Tout terrain » proposée par la Ligue des Pays de la Loire sont évoquées, notamment la rubrique « Promouvoir la diversité et lutter contre toutes discriminations ».

Cette proposition de la Commission Ethique et Fair-play n'est qu'au stade de projet. Elle nécessitera, d'une part, une concertation avec la Commission Départementale de Discipline, et, d'autre part, une validation du CODIR.

L'objectif recherché est de développer l'usage des actions et des formations allant dans le sens des valeurs de l'éthique et du fair-play.

2. Mise en valeur des situations positives

Nous insistons régulièrement sur les attitudes négatives autour et sur les terrains et contre lesquelles nous voulons lutter. Mais il ne faut pas oublier que la grande majorité des rencontres se déroule dans un bon esprit.

La Commission réfléchit sur les moyens de mettre en valeur tous les beaux gestes que nous avons parfois la chance de voir sur et autour des terrains. Différentes modalités sont explorées pour valoriser des situations d'exemplarité.

Prochaine réunion : le 2 avril 2026 à 19h en présentiel

La Présidente de la commission	Le Secrétaire de séance
Mme SAULAIS Virginie	M. JOULAIN Michel